

* Les projets pour 2011

Communication

Suite à la réunion du comité de pilotage le 1er juillet 2010, un groupe de travail, composé d'élus représentants les 5 communes et de professionnels du tourisme, s'est réuni pour étudier la mise en place de panneaux d'informations à destination du grand public sur le site. Ainsi, il a été décidé que **5 panneaux d'information** et de sensibilisation à l'environnement seraient disposés aux abords du site, à des points stratégiques dans chacune des communes concernées par le site du "Piolit - Pic de Chabrières". Ces panneaux devraient voir le jour une fois le contenu et la localisation définitive validés au printemps 2011.

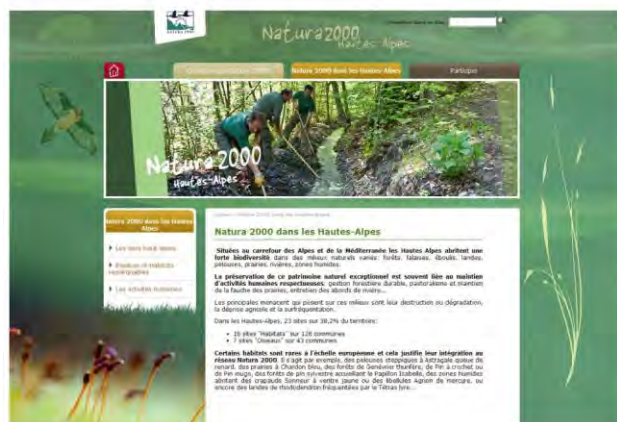
Contrats

Une réflexion est en cours sur les communes du site dont l'exploitation forestière pourrait être reconnue pour la préservation de la biodiversité en mettant en place des îlots de **bois sénescents** dans certains secteurs à enjeux. Il s'agit de laisser vieillir un certain nombre d'arbres plus longtemps que de coutume dans la gestion classique des forêts. Ces arbres, choisis en fonction de leur maturité, de leur essence et de leur taille, sont marqués individuellement puis épargnés lors des coupes afin de les laisser mourir naturellement. Le vieux bois et les arbres morts sont les éléments essentiels de la biodiversité forestière car ils abritent une multitude d'espèces : invertébrés, chiroptères, mousses et champignons...

Il existe une station de **Potentille du Dauphiné** sur le site, celle-ci n'est pas directement menacée toutefois, elle est en proie à une dynamique d'embroussaillage du secteur qui pourrait lui être préjudiciable. Aussi, il est prévu un suivi régulier de la station avec un comptage précis du nombre de pieds et l'évaluation de la floraison. Cette veille écologique pourra être formalisée par la mise en place d'un contrat Natura 2000 avec l'ONF afin de conserver la station et de favoriser son extension.

Charte

Le site "Piolit - Pic de Chabrières" a été désigné **Zone Spéciale de Conservation (ZSC)** par arrêté ministériel le 15 mars 2010. Depuis cette date, la **charte Natura 2000** peut être signée par tous les propriétaires fonciers qui souhaitent s'engager dans une démarche de Développement Durable et de bonne gestion du territoire en respectant un certain nombre de bonnes pratiques. En contrepartie, les propriétaires signataires de la charte peuvent bénéficier de l'exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les parcelles engagées.



La structure animatrice du site

Commune de Chorges
Julie Tournadre, chargée de mission
Mairie de Chorges - 05230 Chorges
tel : 04.92.50.60.30
e-mail : julie.tournadre@mairie-chorges.fr

* Pour en savoir plus

Pour vous familiariser encore plus facilement avec la démarche Natura 2000, un **site Internet relatif au réseau Natura 2000 dans les Hautes-Alpes** est en ligne depuis quelques mois. Vous y trouverez des informations claires et précises sur le site "Piolit - Pic de Chabrières", les sites voisins dans le département et les opportunités offertes aux acteurs du territoire. Connectez vous dès maintenant à l'adresse suivante : <http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Site Internet de la DREAL Paca :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>

Portail Natura 2000 France : <http://www.natura2000.fr/>



Directeur de la publication : Christian Durand
Conception et rédaction : Julie Tournadre
Crédits photos et illustrations : commune de Chorges & JT
Document imprimé sur papier recyclé

Quizz Biodiversité

1) Au niveau mondial, combien d'hectares de forêt sont perdus chaque année depuis l'an 2000 à cause de la déforestation ?
a. 1 million, b. 2 millions ou c. 6 millions d'hectares ?

(r ponse c)

2) La France abrite un grand nombre d'esp ces menac es. Quel rang occupe-t-elle dans le monde ?
a. 3 me rang, b. 8 me rang ou c. 12 me rang ?

(r ponse b)

3) En France, toutes les esp ces sont prot g es, je vis la nuit, me nourri d'insectes, et effraie souvent mais   tort. Qui suis-je ?
a. le hibou, b. la chauve-souris ou c. le loir ?

(r ponse b)

Lettre NATURA 2000

"Piolit - Pic de Chabri res"

automne 2010
n 1

* Editio

Une premi re ann e d'animation riche

Nous avons le plaisir de vous adresser la premi re lettre d'information sur le **site Natura 2000 "Piolit-Pic de Chabri res"** dont la **commune de Chorges est animatrice**. Nous tenterons de vous informer le plus possible par le biais de cette lettre bi-annuelle des actions men es et   venir sur le site Natura 2000 ainsi que des actualit s en rapport avec la biodiversit .

Valid  en comit  de pilotage en janvier 2009, le **Document d'Objectifs (DOCOB)** r dig  par l'**Office National des For ts (ONF)**,   l' poque **op rateur** du site, a  t  **approuv  par la pr fecture des Hautes Alpes en juillet 2009**. Ce document dresse un  tat des lieux du patrimoine naturel (inventaire faune flore...) et des activit s humaines en lien avec l'environnement sur le territoire. Il propose aux exploitants, propri taires et usagers du site des mesures pour assurer la pr servation des milieux et des esp ces remarquables. Ce document est en libre acc s dans les mairies des 5 communes appartenant au site "Piolit-Pic de Chabri res", n'h sitez pas   venir le consulter et   nous contacter pour tout renseignement compl mentaire.

L'ann e 2010 a  t  d clar e **Ann e Internationale de la Biodiversit ** par les Nations Unies. Nous avons su profiter de cet  v nement pour sensibiliser la population   l'environnement et communiquer sur la d marche natura 2000   travers l'organisation de diverses animations tout au long de l'ann e. Nous esp rons poursuivre ces actions dans le futur gr ce notamment   de nouveaux partenariats scientifiques et associatifs afin de vous faire d couvrir notre patrimoine et ses innombrables richesses naturelles.

Christian DURAND
Maire de Chorges
Pr sident de Comit  de Pilotage

* Rappel des dates importantes....

- 22/12/2003 : D signation du site "Piolit-Pic de Chabri res" en **Site d'Importance Communautaire (SIC)** par la Commission Europ enne
- 03/10/2006 : Arr t  pr fectoral de cr ation du **Comit  de pilotage (COPIL)**
- 26/10/2006 : 1 re r union du COPIL. D signation du Maire de Chorges comme Pr sident du COPIL et de l'ONF comme op rateur du site
- 26/01/2009 : Validation du **Document d'Objectifs (DOCOB)** par le COPIL et choix de la structure animatrice : Commune de Chorges
- 06/07/2009 : Arr t  de la pr fecture des Hautes-Alpes approuvant le DOCOB
- 19/08/2009 : Prise de fonction de la charg e de mission natura 2000   mi temps
- 15/03/2010 : Arr t  minist riel d signant le site en **Zone Sp ciale de Conservation (ZSC)**

Ancelle • La B tie-Neuve • Chorges • Pruni res • Saint-Apollinaire

* Natura 2000 : quèsaco ?

Le réseau **Natura 2000** est un **ensemble de sites naturels européens** identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats. L'**objectif premier** de ce réseau représentatif du patrimoine naturel européen est de favoriser le **maintien de la biodiversité**, tout en prenant en compte les exigences scientifiques, économiques, sociales, culturelles et régionales.

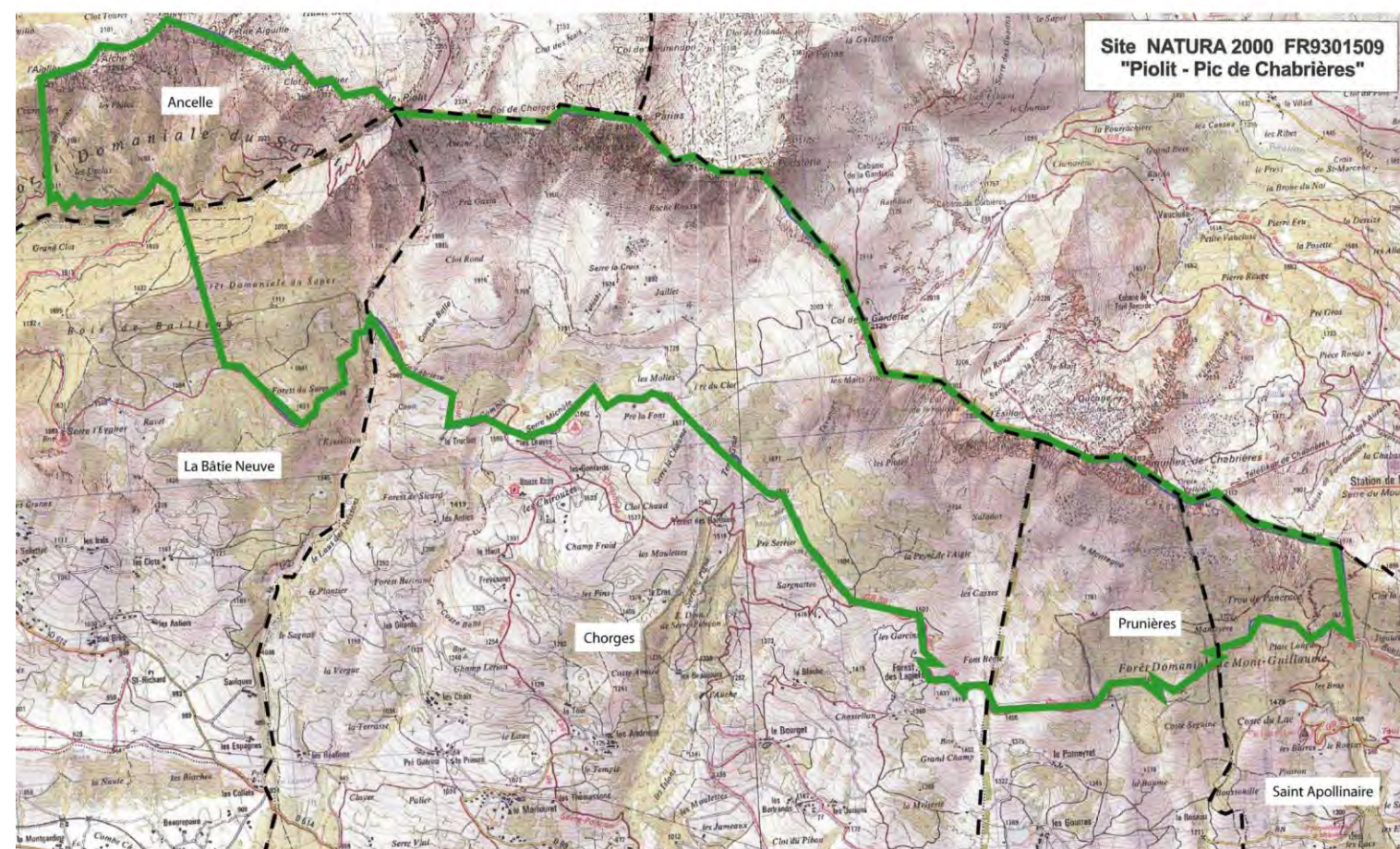
Il n'a donc pas vocation à créer des sanctuaires de nature où toute activité humaine serait proscrite. Au contraire, la sauvegarde de la biodiversité peut nécessiter le maintien voire l'encouragement d'activités humaines telles que l'agriculture, l'élevage ou encore la sensibilisation à l'environnement...

La France a choisi la concertation pour mettre en oeuvre cette démarche à travers l'élaboration de DOCOB : outil d'analyse et de planification propre à chaque site et pour lequel citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, associations, usagers et experts sont associés.

Il existe près de 27 000 sites Natura 2000 en Europe (en couleur sur la carte ci-contre), dont 1 746 en France, soit 12,5 % du territoire national.



* Carte d'identité du site Natura 2000 FR9301509 "Piolit-Pic de Chabrières"



Positionné au centre du département des Hautes-Alpes, ce site est situé au Sud de la commune d'**Anceles** et au Nord des communes de **La Bâtie-Neuve**, **Chorges**, **Prunières** et **Saint-Apollinaire**. C'est un site de moyennes montagnes qui englobe le vaste versant Sud situé sous la ligne de crête joignant le sommet du Piolit (2 464 m) au Pic de Chabrières (2 403 m), ainsi que le revers Nord-Ouest de la forêt du Sapet.

Le paysage du site est très diversifié et caractérisé par la présence de grandes entités allant des prés boisés, aux éboulis rocheux en passant par de vastes étendues de milieux ouverts, telles les pelouses sèches d'altitude propices au pâturage. Sa végétation bénéficie des influences climatiques alpines et méditerranéennes.

La présence de deux espèces florales remarquables que sont l'**Astragale queue de renard** et la **Potentille du Dauphiné** a notamment favorisé la désignation du site au réseau Natura 2000.

Département : Hautes-Alpes (05)

Communes : 5

Surface : 1 599 hectares

Altitude : de 1 419 à 2 512 mètres

Habitats : 11 habitats d'intérêts

communautaires, dont 1 prioritaire

Espèces : 7 espèces faunistiques et

floristiques inscrites à la Directive

Habitats (1992), annexe II

* Des habitats et des espèces remarquables au "Piolit-Pic de Chabrières"

Quelques exemples d'espèces d'intérêts communautaires présents sur le site :



Astragale queue de renard



Potentille du Dauphiné



Grand Rhinolophe



Ecaille chinée

* Les objectifs et mesures du site

- Conserver la population de Potentille du Dauphiné et favoriser son extension.
→ *veille écologique, entretien*
- Conserver les pelouses montagnardes et les pelouses sèches calcaires alpines.
→ *entretien, restauration, pâturage*
- Conserver l'Astragale queue de renard et restaurer les stations en cours de fermeture.
→ *pâturage adapté, débroussaillage mécanique*
- Favoriser la création de structures forestières propices à l'accueil de nouvelles espèces.
→ *exploitation forestière adaptée, îlots de sénescence*
- Accompagner, sensibiliser et informer le public dans la fréquentation du site.
→ *communiquer, informer et animer autour du site*

* La contractualisation en 2009/2010

Contrats agricoles

• Une **première MAEi** (Mesure Agro-Environnementale Territorialisée) a été signée en **mai 2009** sur l'**alpage bovin de Combe Belle à Chorges**. Après un diagnostic pastoral effectué par le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée), le Groupement Pastoral s'engage à respecter le plan de gestion défini, à savoir pratiquer un **pâturage suivant un calendrier précis sur environ 110 hectares** communaux. Cette mesure permet de maintenir le milieu ouvert et d'éradiquer la dynamique d'embroussaillage du secteur grâce à l'intervention mécanique dans les zones les plus accessibles la première année.

• Une **deuxième MAEi** a été signée en **mai 2010** avec un **éleveur ovin individuel** sur la commune de **La Bâtie-Neuve** sur **16 hectares** environ. L'objectif de cette mesure est de favoriser l'ouverture de clairières par un débroussaillage mécanique la première année puis par un entretien par du pâturage tardif à l'automne. Cela permettra l'ouverture du milieu afin d'assurer la conservation et de rendre possible l'extension de l'**Astragale queue de renard** présente à proximité.

Contrats non agricoles

Deux contrats ont été signés avec la commune de Chorges au lieu dit de "Salados". L'un concerne 1,5 hectare où sera pratiqué un débroussaillage sélectif en faveur du **maintien et de l'extension de l'Astragale queue de renard**, et l'autre concerne la **restauration d'un point d'eau** (réfection du captage source) ainsi que la pose d'un abreuvoir pour la faune sauvage. Ces deux contrats Natura 2000 estimés à hauteur de 10 000 euros au total vont être engagés au printemps 2011 et seront subventionnés à 100% par l'Etat et l'Union Européenne.

Animations 2010

Plusieurs animations ont été organisées au courant de l'été 2010 en partenariat avec la mairie, l'Office du Tourisme et le Club de Randonnée Caturige. Celles ci ont connus un certain succès et seront certainement réitérées l'an prochain!



08.06.2010 : échanges entre élus autour des zones humides de Chorges et de Manteyer



08.07.2010 : randonnée accompagnée à la découverte de la flore du site Natura 2000



25.07.2010 : exposition Natura 2000 lors de la Fête de la Randonnée à Chanteloube